

Prévoyance – Fonction publique hospitalière – PLF 2024

Acteurs publics

Le ministre de la Fonction publique, **Stanislas Guerini**, et **6 des 7 syndicats de l'État ont signé, vendredi 20 octobre, l'accord interministériel sur l'amélioration des garanties en prévoyance** dans la fonction publique d'État – Les **directeurs de la fonction publique hospitalière ont appelé à la grève jeudi dernier** face au “*blocage*” des discussions avec le gouvernement sur la transposition de la réforme de la haute fonction publique à leur secteur professionnel. “*La logique de la réforme de la haute fonction publique n'est toujours pas respectée, ont regretté les syndicats dans un communiqué commun. Il nous faut tous peser pour que la réforme de la haute fonction publique s'applique à tous et améliore la situation de chacun.*” Pour rappel, la réforme de la haute fonction publique, décidée par Emmanuel Macron a supprimé les grands corps de l'État et clarifié la rémunération de près de 6 000 fonctionnaires. Les discussions achoppent sur la transposition de cette réforme à la haute fonction publique hospitalière. Les syndicats réclament la fusion, ou au moins le rapprochement, des conditions financières des 3 000 directeurs d'hôpital et des 1 600 directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social – Les motions de censure (déposées par le Rassemblement national et la gauche) ayant été rejetées, **la première partie du projet de loi de finances pour 2024 (le volet “Recettes”) est considérée comme adoptée** en première lecture par les députés. Le dépôt de ces motions faisait suite au recours au “49.3” et à l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur ce projet de loi.